



lundi 30 mai 2022

au Conseil d'État 1 place du Palais-Royal 75001 Paris 14h00-17h00

COLLOQUE

LA LOI DU 24 MAI 1872, 150 ANS APRÈS

Comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative

Accessible en direct sur le site internet et les réseaux sociaux du Conseil d'État. Ouverture

Didier-Roland Tabuteau

vice-président du Conseil d'État

Conclusion des débats

Martine de Boisdeffre

présidente de la section du rapport et des études du Conseil d'État, présidente du Comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative



13h45	Accueil
14h00 - 14h15	Ouverture
	Didier-Roland Tabuteau , vice-président du Conseil d'État
14h15-14h30	Présentation de la journée d'études
	Jean-Pierre Machelon , professeur émérite de l'université Paris Descartes, doyen honoraire de la Faculté de droit
14h30-14h50	1870-1872 : la genèse de la loi du 24 mai 1872
	Éric Anceau , maître de conférences à l'Université Paris-Sorbonne
14h50-15h10	La loi de 1872 miroir de l'histoire du Conseil d'État
	Marc Bouvet , professeur d'histoire du droit à l'Université d'Angers
15h10-15h30	Échanges avec la salle

15h30-15h50	Un siècle et demi de justice déléguée : vers l'indépendance et l'impartialité ?
	Rémy Schwartz , président-adjoint de la section du contentieux
15h50-16h10	Un mythe fondateur : la loi du 24 mai 1872, pilier de la justice administrative
	Anissa Hachemi , professeure de droit public à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis
16h10-16h30	Échanges avec la salle
16h30-17h00	Conclusion générale : la loi du 24 mai 1872 aujourd'hui
	Martine de Boisdeffre, présidente de la section du rapport et des études du Conseil d'État, présidente du Comité d'histoire du Conseil d'État et de la juridiction administrative